

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 18 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à douze heures, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, au Technopôle Lahitolle, 8 rue Maurice Roy à Bourges, sur convocation du Conseil d'Administration.

Chaque membre adhérent a été convoqué par mail et par la presse écrite dans « Le Berry Républicain » en date du 1e décembre 2023.

L'Assemblée est présidée par M. VADROT Jean-Paul en sa qualité de Président.

Le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux membres de l'association, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que l'association a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance pour ceux qui étaient présents. Le président constate que 44 entreprises comptabilisant 45 voix sont présentes ou représentées (Cf annexe pour le détail des voix).

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du budget prévisionnel 2024
- Tarification 2024
- Information de la modification du règlement intérieur

En ouverture, le président annonce que l'APST18 a été auditée pour la certification ISO9001 et que le service est recommandable et attend le passage en comité technique pour validation. Il s'agit d'une étape importante puisque tous les services de santé au travail doivent obtenir une certification Afnor 2217 avant mai 2025. L'APST18 est donc prête à s'engager dans cette certification.

Quelques projets stratégiques mobilisant les partenaires présents à cette assemblée sont décrits : le projet intérim avec Prism'emploi, le Baticare pour le suivi des dirigeants du bâtiment, les ateliers de maintien dans l'emploi et sensibilisation handicap avec CapEmploi et l'UIMM, le risque chimique dans les secteurs de la métallurgie et du bâtiment.

Au cours de cette assemblée générale, seuls les axes stratégiques qui impactent le budget sont commentés. Ainsi, le budget 2024 est présenté avec la nouvelle tarification à 109,20€ HT par salarié et par an incluant l'ensemble des services compris dans l'offre socle : suivi de santé, prévention primaire, prévention de la désinsertion professionnelle.

501/

Le bilan de l'activité à ce jour, sur ces trois axes, a été présenté pour étayer la cohérence des ressources utilisées en 2023 et projetées en 2024.

	2023	2024
MEDECINS	14,04	14,95
ASSISTANTS MEDICAUX	18,55	19,44
INFIRMIERS	16,22	15,89
INTERVENANTS PREVENTION	13,59	15,00
SUPPORT	14,86	12,43
TOTAL ETP	77,26	77,71

Les charges d'exploitation estimées fin 2023 et budgétisées en 2024 sont détaillées pour les postes avec des variations qui concernent principalement l'énergie, les loyers, la maintenance informatique, les honoraires, la formation et les cotisations. Le détail figure ci-après :

		Exercic	e 2023	Exercice 2024
		Budget	Estimé	Budget
		en€	en€	en€
Autres achats et charges externes		1 691 539	1 658 328	1 741 064
Energies		51 076	68 778	82 222
Petit équipement et Pdts entretien		14 000	12 775	13 000
Fournitures médicales		20 000	22 307	24 000
Fournitures de bureau et informatiques, mobilier		30 000	33 864	29 000
Examens complémentaires		28 000	24 983	25 000
Crédit bail mobilier		2 998	2 397	2 646
Loyers et charges locatives		86 396	87 796	90 214
Locations de matériel		102 121	105 475	101 333
Travaux Entretien et ménage des locaux		110 529	103 344	101 231
Entretien et réparations mat médical et prévention		5 000	6 972	5 100
Maintenance Info + Copieurs +Téléphone		800 294	782 598	822 180
Maintenance Alarmes Ascenseur Climatisation		10 950	10 326	11 209
Primes d'assurances		36 080	39 374	37 800
Documentation et abonnements		3 900	7 232	3 900
Prestations diverses		6 000	6 030	6 100
Honoraires et Prestations de service	1	51 954	71 189	72 839
Frais d'actes Publicite Annonces Communication		31 415	6 294	27 415
Frais de déplacements et Réceptions		151 800	146 550	156 300
Affranchissements Téléphone Internet		63 660	66 328	69 066
Services bancaires et assimilés		11 500	11 617	15 600
Cotisations		73 867	42 097	44 908



Le chiffre d'affaires pour le budget 2024 est proposé :

	ESTIME 2023			BUDGET 2024			ECART		AUGMENT
	NOMBRE	TARIF 2023	TOTAL €	NOMBRE	TARIF 2024	TOTAL €	VOLUME	ECART	ATION
COTISATIONS ET ADHESIONS	68 314	107,40 €	7 336 957,85 €	69 122	109,20 €	7 548 122,40 €	88 198,78 €	211 164,55 €	1,68%
ABSENCES	1 608	107,40 €	172 680,40 €	1 400	109,20 €	152 880,00 €	-22 694,48€	-19 800,40 €	1,68%
INTERIMAIRES et INSERTION (visites + absences)	2 704	101,80 €	275 292,65 €	2 350	109,20 €	256 620,00 €	-38 684,10 €	-18 672,65 €	7,27%
TOTAL ACTIVITES ANNEXES			6 600,00 €			8 000,00 €		1 400,00 €	
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES			7 791 530,90 €			7 965 622,40 €	26 820,19 €	174 091,50 €	

Le chiffre d'affaires intègre l'adhésion du Centre Hospitalier George Sand.

En synthèse, le budget suivant est mis au vote :

	Exercice 2023		Exercice 2024	
	Budget	Estimé	Budget	
	en€	en€	en€	
Chiffres d'affaires	7 671 703	7 791 531	7 965 622	
Reprises sur prov. dépréciation créances	20 000	30 930	20 000	
Autres produits + Subvention	50	462	50	
Autres achats et charges externes	1 691 539	1 658 328	1 741 064	
Impôts, taxes et versements assimilés	268 766	234 429	241 229	
Salaires et Charges de Personnel	5 362 158	5 640 455	5 670 864	
Dotations aux amortissements et prov.	339 000	308 491	305 000	
Autres charges	15 750	20 261	15 750	
Résultat d'exploitation	14 541	- 39 041	11 765	
Produits financiers	17 230	86 535	21 600	
Charges financières	9 049	9 050	6 926	
Résultat financier	8 182	77 485	14 674	
Résultat Courant Avant Impôt	22 722	38 444	26 438	
Produits exceptionnels	100	195	100	
Résultat exceptionnel	100	195	100	
Résultat net	22 822	38 639	26 538	

<u>1ère résolution</u>: Approbation du budget prévisionnel 2024

Il est mis au vote le budget 2024 :

Cette résolution est approuvée à l'unanimité



La décomposition de la tarification est présentée et soumise au vote :

		BUDGET 2023	BUDGET 2024
ACHATS ET SERVICES		23,69 €	23,79 €
	dont Coût Informatique	11,05€	10,77€
IMPOTS ET TAXES		3,77 €	3,30 €
SALAIRES ET CHARGES DE PERSONNEL		75,10€	77,63€
	Salaires Médecins	30,24 €	30,92 €
	Salaires Assistants Médicaux	10,51 €	11,09€
	Salaires Infirmiers	11,43€	12,26 €
	Salaires IPRP	10,66€	11,96€
	Salaires Support	12,26€	11,41€
AMORTISSEMENTS		3,84 €	3,56€
CHARGES FINANCIERES		0,14€	0,09 €
PROVICLIENTS DOUTEUX et CREANCES IRRECOUVRABLES		0,86€	0,82€
		107,40 €	109,20 €

2ème résolution : Tarification 2024

- o Tarif cotisation 109,20 € HT /salarié/an
- Tarif absences: au tarif de la cotisation
- Tarif intérimaires/entreprises d'insertion : 109,20 €
- Tarif chefs d'entreprises et travailleurs indépendants : 109,20 €

Sont mises au vote les tarifications 2024 :

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

Information de la modification du règlement intérieur

Une modification du règlement intérieur est proposée pour inciter les adhérents à déclarer les effectifs dans les délais réglementaires. Il apparaît aujourd'hui que des déclarations d'embauche se font une à plusieurs années après l'embauche et viennent perturber les prévisions de visites de l'année en cours.

Modification du règlement intérieur en conseil d'administration du 27 novembre 2023 :

Ajout dans l'article 2.1 - Participation aux frais liés à l'ensemble socle de services, à l'organisation et au fonctionnement de l'association

« Le service traitera les DPAE (Déclaration Préalable A l'Embauche) issues de l'URSSAF, ce qui aura pour conséquence de proposer aux adhérents, sur leur portail, l'intégration du nouveau salarié. Dans le cas où la validation n'est pas effective dans l'année et que l'adhérent intègre son salarié durant les années suivantes, ce nouvel arrivant sera facturé pour chaque année de présence non déclarée.

De même, les entreprises non connues de l'APST18 seront identifiées par ce traitement DPAE et un circuit d'adhésion leur sera proposé. Une facturation des années non déclarées sera réalisée. »



De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un secrétaire de séance désigné parmi les administrateurs.

Le Président, Jean-Paul VADROT

Le secrétaire de séance, Rachid BOUADMA

ANNEXE: NOMBRE DE VOIX

Total voix adhérents à date de l'assemblée générale : 5795

N° adhérent	Adhérent Raison sociale	PARTICIPATION	NBRE VOIX
L23790	CDOS	PRESENT	1
L4220	SARL HEMERY	PRESENT	1
L4117	CATINAUD MAJUSCULE	PRESENT	1
L80348	LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE	PRESENT	1
FJJX1D	WALL STREET ENGLISH	PRESENT	1
L217	AUCHAN BOURGES	PRESENT	1
L3090	FFB DU CHER	PRESENT	1
L21058	UIMM	PRESENT	1
L22226	CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX	PRESENT	1
L581	AVIGNON CERAMIC	PRESENT	2
L21936	PROMETHEE CHER	PRESENT	1
L5323	MEDEF	PRESENT	1
100458	TECALEMIT TUBES	PRESENT	1
L78853	PEINTISOL	POUVOIR	1
_22316	SAS ARCHES ETUDES	POUVOIR	1
100408	ROCHER Gérard	POUVOIR	1
-5024	CIDFF DU CHER	POUVOIR	1
30792	2W WINDWORD	POUVOIR	1
4626	CCA HOLDING GROUPE VINCENT	POUVOIR	1
21377	EGTN PROPRETE	POUVOIR	1
29477	ASSOCIATION CARAMEL	POUVOIR	1
.72663	CABINET VERLIAT	POUVOIR	1
.78066	ELCO	POUVOIR	1
80374	SARL ALLIANCE TAXIS DES VIGNOBLES	POUVOIR	ì
29393	RAGT SEMENCE	POUVOIR	1
79687	ASSOCIATION C'EST POSSIBLE AUTREMENT	POUVOIR	1
70131	SARL APG	POUVOIR	1
3273	URSSAF CENTRE VAL DE LOIRE	POUVOIR	1
2751	SAS RATEAU	POUVOIR	1
32059	COGEP VIERZON	POUVOIR	1
79301	ASSOCIATION OREC 18	POUVOIR	1
00381	THIBAULT Xavier	POUVOIR	1
8047	SARL HOLDING EUROTRAVAUX	POUVOIR	1
	SARL CTM	POUVOIR	1
	SARL THIBAULT	POUVOIR	1
	SYNERGIE	POUVOIR	1
	BUT BOURGES	POUVOIR	1
	EURL MAURET Emmanuel	POUVOIR	1
	SARL SIGURET AMENAGEMENT	POUVOIR	1



L80106	MASSOUTRE LOCATIONS	POUVOIR	1
L4260	MACIF BOURGES	POUVOIR	1
L30983	PHARMACIE ROUSSEAU	POUVOIR	1
L80719	MACC	POUVOIR	1
L76148	PRESTAMED	POUVOIR	1

Total: 45 voix

